



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin, directrice générale / greffière trésorière de la susdite municipalité,

RÈGLEMENT 395-2023

Résolution 23-04-099

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 395-2023 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par Mme Bianca Perreault à la séance du 13 mars 2023.

ATTENDU que le projet de règlement a été adopté le 20 mars 2023;

ATTENDU qu'une période de consultation sur ledit règlement a été tenue du 21 mars 2023 au 10 avril 2023 inclusivement;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 11 avril 2023, à compter de 19h00.

ATTENDU que la présente résolution ainsi que le Règlement no 395-2023 relatif à la démolition d'immeubles soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

ATTENDU que le texte du Règlement no 395-2023 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

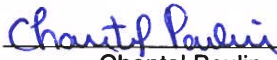
EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Yvan Bélanger,
SECONDÉ par M. Simon Breton
ET RÉSOLU unanimement

QUE le règlement 395-2023 relatif à la démolition d'immeubles soit et est adopté par ce conseil.

Le règlement peut être consulté au bureau du soussigné, 1408, rue Principale, St-Côme-Linière, GOM 1J0, de 8 h à 16 h 30.

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 24^e jour du mois d'avril 2023


Chantal Poulin

Directrice générale / Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, résidant à Saint-Côme-Linière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le vingt-quatrième jour du mois d'avril deux mille vingt-trois, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville et Caisse Populaire.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-quatrième (24^e) jour du mois d'avril deux mille vingt-trois.


Chantal Poulin

Directrice générale / Greffière-Trésorière